

Les apports de la médecine vétérinaire à l'hygiène publique

par G. THIEULIN

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

De coutume, le discours académique, dont l'excellence est reconnue, constitue un véritable document, chargé de hauts faits et brillamment illustré, le tout pour le plus grand mérite de son Auteur, dont l'érudition ne manque jamais d'être hautement appréciée.

En termes choisis, et par des phrases savamment construites, il est alors formel de célébrer longuement le passé et de rendre un hommage mérité à de glorieux Aînés.

Cependant, l'originalité, en une telle matière, paraît excusable.

C'est pour cela que, contrairement au noble usage, et pour en faire mieux sentir la valeur éprouvée, quelque peu également dans l'espoir sans doute fallacieux, de servir la même cause par des arguments différents, nous nous sommes permis de déroger à la règle si justement établie : nous avons voulu être bref, et nos regards seront tournés vers l'avenir.

Aujourd'hui et Demain : tel sera notre thème.

Tout en prenant appui sur des opinions déjà exprimées, nous n'honorons personne en particulier, car les plus grands de ceux à qui nous devons notre fierté d'être Vétérinaire n'ont pas besoin, qu'après tant d'autres, et surtout dans cette enceinte, nous nous efforcions de projeter une pâle clarté sur leurs noms pleins de lumière ; et, quant aux autres, dont le mérite est déjà

notoire, leur tâche n'est pas achevée, et elle sera, ici même, plus tard, célébrée.

Nous ferons ainsi pour cet autre motif que le sujet qui nous a été aujourd'hui confié se rapporte à une contribution collective dont tous les responsables méritent, en restant anonymes, d'être confondus, et parce qu'il serait injuste de sembler méconnaître les réalisations, parfois obscures mais cependant bénéfiques, apparemment modestes et uniformes mais effectives, de tous ceux qui, avec conscience, simplement pour accomplir leur mission, sans aucun espoir de récompense spectaculaire, ont participé ou participent chaque jour au succès, en équipe.

Que les résultats obtenus soient pour nous tous un objet de réelle satisfaction et surtout un encouragement à faire mieux et davantage ! Toutefois, qu'une sereine modestie nous soit à chacun inspirée ! Reconnaissons que, bien souvent, nous devons à d'autres qu'à nous-mêmes et parfois à d'heureux concours de circonstances, telle hypothèse ou conclusion provisoire, susceptible d'être reconnue favorable, à laquelle un nom peut fortuitement rester attaché, mais dont il serait en tout cas et pour le moins regrettable de vouloir tirer vanité.

Travail en commun, accompli dans l'intérêt de la collectivité, au prix d'un labeur considérable : ainsi le veut l'Hygiène publique ; et l'objectif est vaste.

Il s'agit essentiellement de la santé de l'Homme et des animaux, mais cette définition simpliste n'est qu'un point de départ.

Déjà, sous l'angle individuel, il convient de considérer que le bon état recherché dépend, pour nos semblables, de leur situation morale et de facteurs physiques. Pour améliorer vraiment cet état, nous devons rechercher une moyenne toujours meilleure sans nous attarder sur des résultats particuliers qui ne peuvent constituer que des exemples de portée limitée. Quelques champions ne caractérisent pas une race. Par ailleurs, l'élévation du niveau de vie d'une population en augmente les facultés de résistance et lui permet de plus grandes possibilités et satisfactions intellectuelles. Aussi, sommes nous amené à dire que la santé publique possède des assises économiques.

Allons encore plus loin et montons plus haut.

Guérir et prévenir n'est pas suffisant en soi, car l'équilibre peut être réalisé à des niveaux différents et, d'autre part, s'exercer sur des zones plus ou moins étendues. C'est pourquoi, il nous paraît indiqué, tout en dressant rapidement un bilan, de nous

tenir en mouvement dans une évolution continue, afin de rechercher tous les moyens nouveaux ou plus efficaces de contribuer au progrès.

S'il est ainsi valable de donner à l'expression « Hygiène publique » la plus grande extension, il n'est pas moins utile de constater que l'art de guérir et de prévenir les maladies animales — ce qui correspond à la définition stricte mais étroite de la médecine vétérinaire — a peu à peu fait place à des activités gagnant de proche en proche, par voie de conséquence, en vue d'assurer la sauvegarde de la santé de l'homme dont nos frères, dits inférieurs, sont le support. Or, eux sans lui, pourraient peupler le monde, sans que l'inverse soit concevable, actuellement du moins, et sans doute pour des siècles encore.

De tout temps, l'homme a vécu des animaux et leur domestication a marqué une étape fort importante de son évolution. Les soins, comportant les modalités les plus empiriques, ont été exercés au profit de l'espèce la plus évoluée et, dès les origines, toutes les pratiques effectuées à leur intention ont tendu à protéger la santé de l'homme, par la possibilité croissante de satisfaire ses exigences organiques et de favoriser ses instincts affectifs.

Rien n'a changé.

Cependant, après de longues périodes imprécises, la médecine vétérinaire est apparue. Puis, elle a rejoint sa sœur aînée à qui elle a pu et peut toujours, en maintes circonstances, prêter main-forte, tout en développant ses actions directes.

Les connaissances sont maintenant profondes des rapports qui existent entre la santé de l'homme et celle des animaux, et les inter-relations dont dépend l'hygiène publique sont de mieux en mieux explorées et précisées, malgré les inconnues qui subsistent.

Les moyens d'investigation et d'intervention, pouvant être mis en œuvre, sont sans cesse perfectionnés.

D'un autre côté, les besoins s'accroissent continuellement en raison de l'évolution sociale et de la facilité des échanges, tandis que divers facteurs, directs ou indirects, devant retenir notre attention, se trouvent placés sous l'influence des découvertes scientifiques et des bouleversements techniques.

Afin de mieux servir l'intérêt général, un tel ensemble nécessite une adaptation constante des possibilités de notre profession, mais il en requiert aussi un plus vaste usage, et ces deux points formeront tout à l'heure notre conclusion.

Avant de parvenir à ce terme et pour le justifier, penchons-nous un moment sur le présent, car l'œuvre qui s'y inscrit est valable et semble bien répondre de l'avenir.

A la base des réalisations actuelles et de celles à développer : la formation professionnelle. Celle-ci est évidemment complexe et nous dirons dans un instant qu'elle doit le devenir davantage.

Les études classiques de biologie et de pathologie animales, proprement dites, de pharmacodynamie, puis celles de physiologie expérimentale, de pathologie comparée, d'épidémiologie, de biologie générale, donnent aux jeunes diplômés de nos Ecoles, les assises solides qui leur sont indispensables pour servir l'Hygiène publique. Détachons, au surplus, le fait que l'hygiène alimentaire constitue de celle-ci un chapitre essentiel qui enseigne la connaissance des maladies communes à l'homme et aux animaux et des moyens de leur transmission, par la nourriture, d'une espèce à l'autre, la compréhension des processus morbides en cause, le diagnostic des altérations révélatrices, et tout simplement enfin la production et la conservation rationnelle des innombrables aliments d'origine animale.

Pour atteindre les objectifs désignés, l'activité vétérinaire s'épanouit en plusieurs secteurs qui ne sont pas séparés par des cloisons étanches mais qui, par souci de clarté, peuvent être dissociés.

Nous rendrons d'abord hommage à nos Confrères-Praticiens, des villes et des campagnes, tenants de la formule libérale, exerçant leur art en contact direct avec les sources vives que sont les productions agricoles. Ne contribuent-ils pas au premier titre à protéger la Santé publique ! Ils soignent les précieux auxiliaires de l'Homme, ils favorisent l'accroissement de ses ressources ; ils aident à son mieux être en protégeant et en améliorant le revenu de chacun. Leur rôle, et ce n'est pas de moindre intérêt, se poursuit souvent sur le plan social où leur heureuse influence a loisir de se faire sentir principalement en ce milieu rural dont les membres sont plus couramment à la peine qu'aux honneurs et à qui nous devons tant.

Si le praticien, au sein de sa clientèle, rend les services que l'on sait en prodiguant des traitements éclairés, il a vu croître rapidement son efficacité en s'intégrant dans la vaste équipe représentée par les Services Vétérinaires sanitaires. Il lui faut certes, pour cela, abandonner quelque peu de son individualisme

et même modifier des méthodes qui ne sont plus conformes aux nouvelles obligations, d'où dépend d'ailleurs le succès.

En effet, et les parallèles ne manquent pas, si l'intervention curative individuelle garde toute sa valeur, elle cède nécessairement le pas à l'action préventive collective. C'est dans cette direction que s'est organisée et se développe la médecine vétérinaire publique.

Service d'Etat et Services départementaux qui en dépendent, informés et guidés par de nombreux laboratoires régionaux, ont d'abord pour but de sauvegarder et d'améliorer le cheptel et de s'efforcer de faire disparaître ses maladies, en prenant maintenant pour base la prophylaxie.

Les résultats acquis font oublier un récent passé, car nos jeunes Confrères ne connaissent plus aujourd'hui des affections hier redoutables. Citons la morve, la dourine, la péripneumonie. Les vaccinations ont rendu épisodiques les cas de mortalité dus à la Bactériémie charbonneuse.

Des mesures de police sanitaire strictement observées avaient fait disparaître la rage ; elles cessèrent d'être draconiennes et le fléau réapparut. Henri MARTEL fit entendre sa voix, et la sévérité retrouvée obtint sa récompense, faisant la preuve que la vigilance ne devait pas être relâchée. Mais la rage réapparaît. Des cas récents éveillent à nouveau l'attention. La permanence vétérinaire n'est pas en défaut. Malgré des données nouvelles, et en considérant les conséquences possibles de la situation présente, les principes antérieurement énoncés demeurent valables. En tout état de cause, les pratiques cliniques journalières constituent les meilleurs postes d'observation, et cela nous rassure.

La lutte contre les zoonoses, ensemble disparate et un peu confus, ainsi que le faisait remarquer notre Président, M. le Docteur H. JACOTOT (1), revêt depuis peu des modalités dont la mise en application ne va pas sans difficulté, mais dont on peut, semble-t-il, attendre beaucoup. Les vaccinations renouvelées et généralisées contre la fièvre aphteuse permettent de grands espoirs.

Cependant, pour dominer le « Génie épidémique », il faudra combler des lacunes. De séduisantes hypothèses ne sont pas encore suffisantes pour expliquer et contrecarrer le cycle évolu-

(1) *Les cahiers de médecine vétérinaire*, 1958, 27, n° 4.

tif, plus ou moins fantaisiste en apparence, de cette maladie universelle.

La Brucellose, si diverse, qui n'était, il y a peu de temps encore, que la mélitococcie, fait dès maintenant l'objet d'un plan. concerté en vue de l'atténuation de ses effets.

Sur ce sujet, la coopération des deux médecines est indispensable, plus encore peut être que partout ailleurs. La « maladie d'avenir » se modifie sans cesse, souvent insaisissable. Les réactions sérologiques, les méthodes culturales de discrimination, le traitement, la pathogénie même n'ont pas de bases solides. Les derniers retranchements s'effondrent, dans lesquels il fut pensé que l'on pourrait encore tenir, et l'accoucheur éprouve de jour en jour davantage de craintes vis à vis d'un péril qui irradie sans cesse et, protéiforme, s'étend de plus en plus, loin de son point de départ.

Depuis peu, une campagne d'éradication de la tuberculose bovine, décidée et organisée par les Pouvoirs publics, a été entreprise avec courage ; elle nécessite la profonde cohésion de tous les intéressés, mais il faut répéter que le but n'est pas de satisfaire tel ou tel groupement : c'est l'intérêt général qui est en cause.

La prophylaxie de la tuberculose bovine a été organisée primitivement par la loi du 7 juillet 1933, mais c'est l'année 1950 qui marque le début véritable de la lutte contre cette maladie, et c'est à partir de 1953 qu'elle a pris réellement de l'importance, en étant coordonnée et conduite sous sa forme actuelle, c'est-à-dire libre et collective, organisée dans le cadre de Comités départementaux et de Groupements de défense sanitaire.

Sur un total de 2 millions d'exploitations et de 18 millions de bovins, l'assainissement, mesuré d'après le nombre des exploitations et des animaux passés sous le contrôle des Services Vétérinaires, a progressé, de 1950 à 1956, de 0,6 à 16 % dans les deux cas. C'est ainsi qu'au 31 décembre 1956, ce contrôle concernait environ 320.000 exploitations et 3 millions de bovins. Pendant l'année, 24.000 étables avaient été assainies. Les opérations se sont intensifiées en 1957 ainsi qu'il apparaît par les résultats ci-après :

Au cours de cette année 1957, 140.000 exploitations dont 21 % d'infectées et 1.100.000 animaux dont 8,6 % de tuberculeux ont été pris en charge. Les pourcentages d'infection vérifient à nouveau l'exactitude des évaluations faites dès 1954, à la suite de

tuberculinations de sondage pratiquées antérieurement, et qui avaient permis de considérer qu'en France, environ 25 % des exploitations et 9 % du cheptel bovin étaient infectés.

Les opérations de contrôle, au cours de l'année écoulée, ont été faites dans les exploitations précédemment prises en charge. Dans 195.000 exploitations, près de 2 millions d'animaux ont été à nouveau tuberculinsés, parmi lesquels 0,9 % seulement ont réagi.

Il apparaît ainsi que, depuis 1954, la progression de l'assainissement se poursuit à la cadence annuelle de 100.000 exploitations et de 1.000.000 d'animaux passant sous contrôle vétérinaire. Il ne faut pas dissimuler que si cette progression ne devait que se maintenir, il faudrait encore près de 15 ans pour tenir, sous contrôle, la totalité du cheptel. Cette perspective serait grave, à la fois du point de vue sanitaire et du point de vue économique, car la rapidité de l'action est une cause de succès et la persistance de foyers tuberculeux risquerait d'anéantir les réalisations obtenues. Le chemin parcouru est déjà long. Rejetons toute discussion stérile comme on en voit fâcheusement éclore de place en place, car ce qui reste à faire est considérable. L'enjeu en vaut la peine : d'une part, prévention humaine, d'autre part, valorisation des produits animaux : viande, lait, produits laitiers.

Il n'est sans doute pas inutile de souligner la gravité de la tuberculose animale pour l'homme, en raison d'abord des infections réciproques. GORET, SAURAT et LAUTIE viennent de citer ⁽¹⁾ les études établissant que le nombre d'infections à bacille bovin chez l'homme était en relation directe avec le degré de tuberculisation du bétail : 64 % de cuti-réactions positives chez des enfants vivant dans des fermes infectées ; 11 % dans les exploitations indemnes.

La tuberculose humaine, d'origine bovine, est plus fréquente dans les campagnes que dans les villes.

Autre point : l'ingestion de produits virulents (le fait surtout, parfois les produits laitiers, infiniment moins souvent les viandes) représente le mode le plus fréquent d'une contamination qui, par ailleurs, sévit le plus lourdement pendant le jeune âge. Le lait cru est le grand coupable. Cependant, les contacts professionnels avec des bovins tuberculeux sont également à incriminer.

(1) *Recueil de médecine vétérinaire*, 1958, n° 10, 689.

Deux faits s'imposent, relatait-il y a quelques années (1) le Docteur G. CUVIER : d'abord l'exemple du Danemark où il a été établi que le maximum de résultat ayant été atteint dans la lutte contre l'infection inter-humaine, le reliquat de cette endémie était maintenu dans le milieu rural par la tuberculose d'origine bovine. L'éradication complète est démontrée par l'expérience de ses îles à la suite de la disparition des deux formes de contagion. Ensuite celui des Etats-Unis : le Professeur et M^{me} SORREL ont signalé que, depuis la disparition de la tuberculose bovine (par l'abattage de trois millions d'animaux et une surveillance ultérieure stricte), la tuberculose osseuse ne s'y rencontrait plus, ou très exceptionnellement, sur les noirs, même dans les Etats du Sud où elle était fréquente.

La réciproque est vraie ; des exploitations assainies sont réinfectées par l'homme. L'interdépendance des tuberculoses humaine et animales fait que l'affection est UNE.

D'un autre côté, la dépréciation ou la destruction des viandes d'animaux tuberculeux, la seule existence de l'infection dans le troupeau, diminuent fortement le revenu agricole, qu'il s'agisse du marché national ou de ventes à l'étranger.

Les causes de la maladie sont communes et il n'y a qu'un problème, mais, si surprenant que cela puisse paraître, les moyens d'action diffèrent profondément chez l'homme et chez l'animal. Mentionnons la tuberculination et la prémunition. Ces mêmes opérations n'ont dans les deux cas ni le même sens, ni la même portée. L'homme jeune qui présente une cuti-réaction positive va échapper au danger ; le bovin lui, devient un paria.

Le B.C.G. est maintenant légal en médecine humaine où il a fait ses preuves ; il n'est pas applicable chez l'animal où il est justement l'objet d'une interdiction officielle. En effet, au triple point de vue médical, prophylactique et hygiénique, ainsi que l'ont rappelé GORET, SAURAT et LAUTIE, le Vétérinaire ne peut et ne doit faire la distinction entre « l'infection » et la « maladie » tuberculeuse.

Ces divergences n'entament en rien la nécessité d'une action globale cohérente, et le médecin a un rôle à jouer dans la lutte contre la tuberculose bovine. La moindre faille compromet le dispositif d'ensemble. Ainsi, en commençant, en 1898, une lutte qui, après 50 ans, devait se terminer par la victoire, les Autorités

(1) 1^{er} Congrès de Médecine rurale. Paris, 1951.

danoises ont interdit d'utiliser, pour l'alimentation des animaux, les laits écrémés et autres sous-produits de laiterie, sans les avoir pasteurisés. Jusqu'à présent, en France, ce maillon de la chaîne a été négligé.

Un autre sujet grossit encore notre souci : la mammite, dont les ravages continuent parce que l'on ne tient pas encore assez compte du fait que nous nous trouvons aux prises avec une maladie des troupeaux, et non pas devant des cas séparés, et que le traitement, en supposant même qu'il devienne toujours spécifique, n'a pas de portée générale. La raison commande la prévention sous l'angle collectif, et celle-ci comporte l'éducation relative aux précautions à prendre et aux fautes à éviter, la surveillance des mamelles, des mesures étendues pour la détection précoce des troubles en vue d'intervention rapide. Tout cela nécessiterait le recours aux biologistes, et le rôle de vétérinaires spécialisés, pilotes avertis en la matière, nous paraîtrait devoir être favorable au sein des nouveaux conseillers agricoles.

Un exemple bien simple illustre cette thèse : les déconvenues, et c'est le moins que l'on puisse en dire, à propos de la traite mécanique. Il y a cependant, en cette modalité, progrès réel répondant à deux nécessités : manque de main-d'œuvre et promotion du personnel. Mais il s'agit d'adapter une machine à un processus physiologique délicat. Trop de responsables l'ignorent manifestement ou se refusent à le reconnaître.

Laissons-nous éclairer maintenant par une autre facette l'inspection des denrées d'origine animale.

Si, pour toutes marchandises, n'avoir pas le poids marqué et ne pas porter l'étiquette exacte sont faits répréhensibles, c'est de l'inspection sanitaire, notre sujet, dont nous voulons ici parler. Il serait profitable que les choses ne fussent point confondues.

Les techniciens compétents sont nos Confrères des Services Vétérinaires municipaux et ceux chargés d'établissements particuliers, tels que les Abattoirs industriels, les ateliers de préparation de viandes et dérivés; les entrepôts frigorifiques. Ces hygiénistes alimentaires dépendent directement soit des Maires, soit du Pouvoir Central ; leurs attributions sont parfois enchevêtrées, mais concourent activement à protéger la santé des consommateurs, tout en aidant secondairement à dépister les maladies animales et à déclencher les mesures de portée générale dont nous venons de parler.

Les contrôles s'exerçaient au début, principalement, dans certains abattoirs publics ou privés, mais ils les concernent tous maintenant, et ils ont été progressivement étendus à d'autres aliments que les viandes de boucherie, car la fragilité et les dangers d'insalubrité de denrées comme le lait, les œufs, les produits de charcuterie, constituent un souci majeur.

Quelques chiffres traduiront, mieux que des paroles, la valeur du travail effectué, et nous prendrons, à titre d'exemple, parce que nous le connaissons bien et parce qu'il groupe les différentes activités reconnues nécessaires, le Service Vétérinaire Sanitaire de la Seine :

En 1957, pour 2.318.260 animaux abattus dans 11 abattoirs, 2.316 tonnes de viandes et d'abats ont été retirés de la consommation, la tuberculose intervenant pour environ 980 tonnes. La saisie de 57 tonnes de foies pour distomatose doit par ailleurs être notée.

Sur 313.000 tonnes de viandes et d'abats provenant des autres départements, un peu plus de 1.000 ont été retirées de la consommation.

35.000 kilos de volailles et gibier ont été saisis sur un total de 37.000 tonnes introduites dans la Seine, le motif le plus fréquent pour les volailles étant la tuberculose (1.527 cas).

92.000 tonnes de poissons, mollusques et crustacés ont été présentées aux Halles Centrales ; 240.000 kilos ont été saisis et détruits.

En ce qui concerne l'Importation, un peu plus de 10.000 tonnes de denrées ont été soumises au contrôle ; 33.000 kilos ont été refoulés.

Environ 22 millions de kilos de divers produits ont été exportés sous la garantie du Service Vétérinaire.

Dans les Entrepôts frigorifiques, un peu plus de 100.000 tonnes de produits carnés, de poissons, d'œufs et de produits laitiers, stockés dans dix Etablissements, ont donné lieu à des saisies dépassant 10.000 kilos.

166 ateliers de salaisons ont été surveillés ; 2.373 prélèvements ont été effectués sur environ 67.000 tonnes de produits divers, dont plus de 21 ont dû être retirées de la consommation.

Plus de 42.000 visites ont concerné les locaux et autres postes commerciaux où sont préparés, détenus et vendus des aliments d'origine animale.

1.800 visites ont permis de surveiller l'état sanitaire de la production du lait dans le département.

Plus de 3.000 prélèvements ont intéressé le lait pasteurisé ou stérilisé livré à la consommation : 882.000 litres ont été dénaturés, ou utilisés à des fins industrielles.

Le commerce des produits laitiers a provoqué environ 18.000 visites effectuées à tous les stades de la chaîne commerciale : 74.000 tonnes ont été contrôlées et 25 ont été retirées de la consommation.

Aucune donnée ne peut être obtenue en ce qui concerne l'importance des arrivages d'œufs dans le Département, mais 29.771 visites ont été effectuées et plus de 3.000.000 d'œufs ont été examinés, dont un peu plus de 64.000 ont dû être détruits. Enfin 2.300 tonnes d'œufs cassés-congelés ont été inspectées et la moitié environ a été réservée à des usages industriels, alimentaires ou non.

En résumé, le Service Vétérinaire de la Seine a contrôlé en 1957 : plus de 668.000 tonnes de produits carnés, plus de 129.000 tonnes de poissons, mollusques et crustacés, plus de 408 millions de litres de lait et 94.000 tonnes de produits laitiers. Au total, plus de 3.640 tonnes de denrées, reconnues impropres à la consommation ont été saisies et livrées à l'équarrissage.

Ajoutons que les 5 laboratoires du Service ont pratiqué 23.000 examens dont plus de 13.000 analyses bactériologiques. Les laboratoires apportent une aide indispensable à la clinique, et les analyses bactériologiques de plus en plus nombreuses, qui y sont opérées, augmentent le coefficient de sécurité qu'il convient d'élever sans cesse.

En ces laboratoires, ont été élaborées des techniques et ont vu le jour des doctrines dont la valeur n'est pas niée : perfectionnement aux méthodes de myoculture — procédés bactériologiques et physicochimiques adaptés au contrôle journalier des viandes préparées et conservées, des huîtres, moules et coquillages — orientation des épreuves de laboratoire en vue d'une surveillance constructive des fabrications — étude des contaminations initiales des viandes — incidence des méthodes industrielles sur la valeur des denrées — méthodes de contrôle hygiénique du lait, des œufs et des produits laitiers — interprétation des résultats analytiques dans le but de faire cesser les défauts constatés et de garantir la salubrité.

A des échelons différents, des vétérinaires spécialisés réalisent de cette manière dans l'ensemble du territoire, une action continue, dont les phases sont indissociables ; ils sont efficaces car ils prennent les problèmes à la base. Eviter les toxi-infections est leur but. La répression ne saurait viser que des cas particuliers et elle ne peut raisonnablement être employée que dans des situations déterminées.

Sans aller plus avant, disons que les résultats notés répondent au travail effectué. Et l'entreprise est d'autant plus délicate que nos compatriotes sont souvent des gourmets et qu'ils n'accepteraient pas un mets insipide sous prétexte qu'il a été sûrement assaini, pas plus qu'ils n'envisageraient de se priver d'une forme ou d'un genre culinaire, simplement par prudence excessive, comme il est aisément admis ailleurs, ou pour tenir compte des difficultés à vaincre pour sacrifier à leurs habitudes et les satisfaire. Caveant Consules !

Sécurité bactériologique et valeur économique sont les deux garanties inséparables que l'hygiéniste a toujours en vue : atteindre l'une et maintenir l'autre, tel est son but. Pour cela il se comporte avec réalisme dans une atmosphère particulière qu'il faut bien connaître pour s'y mouvoir à l'aise. Et puis, il lui faut en outre, devenir un guide en technologie car la transformation, au stade artisanal ou industriel, de ces diverses matières premières, si délicates, nécessite des précautions ainsi que l'adaptation de procédés mécaniques et de processus biologiques. L'expérience montre qu'une surveillance préventive peut protéger efficacement la santé du consommateur et en même temps éviter des pertes d'argent et la dépréciation de produits alimentaires. C'est cette prévention qu'il nous faudra développer ; c'est par elle que notre action atteindra toute l'ampleur désirable.

Sachons gré à ceux des nôtres qui, en collaboration ou seuls, pleinement conscients de leurs lourdes responsabilités, recherchent continuellement un juste et périlleux équilibre entre les impératifs de leur fonction et le respect de légitimes intérêts pécuniaires. L'affaire n'est pas toujours aussi aisée qu'elle risque de la paraître à de nombreux profanes.

Pendant, les résultats de l'entreprise sont satisfaisants. Les intoxications imputables aux aliments ainsi surveillés sont très rares. Les accidents, bénins ou graves, que l'on rencontre parfois, sont dus à des contaminations qui surviennent pendant

la préparation et la commercialisation des denrées.. Il suffirait de visiter certains abattoirs ou quelques Centres commerciaux, et non des moindres, pour apprécier la gageure que l'inspection des viandes représente trop souvent. Plus tard, ce sont les transports, et ensuite les conditions de la vente au détail, dans la rue, sous des dispositifs illusoires que l'on déclare protecteurs. Sans doute avons nous lu que l'excès d'hygiène risque d'être néfaste et nous le croyons. Mais soyons rassurés ; nous pouvons encore continuer nos efforts pour servir l'hygiène dans l'alimentation et tenter hardiment de gravir la pente sans craindre de passer de sitôt sur l'autre versant.

Nous savons parfaitement où se situent les dangers, et il serait opportun de renforcer les bases mêmes de l'inspection en cause, en la rendant plus homogène, moins locale et aussi moins vulnérable.

C'est sans doute pour répondre à cette préoccupation que des projets s'élaborent, tendant à une nationalisation des Services compétents. Ceci est grave, car le remède proposé peut être pis que le prétendu mal si la formule finalement retenue ne permet pas réellement le progrès et si, au contraire, elle dissocie et diminue ce qui est bien, sans réellement réformer ce qui devait l'être. En vérité, ce que nous devons désirer, c'est l'amélioration des conditions du contrôle sanitaire en vue d'une sauvegarde toujours meilleure, et non pas des modifications théoriques aux conséquences discutables et pour des buts imprécis.

La question est importante car elle rejoint le sujet capital des échanges commerciaux internationaux, et les partenaires étrangers ne se laisseront pas prendre à un faux-semblant. Cette question déborde donc très largement les médiocres points de vue jusqu'ici énoncés. Les spécialistes, possédant les données et l'expérience indispensables, se doivent d'apporter un plan constructif. Nous pensons qu'ils n'y manqueront pas.

Formant entité par leur organisation, les Vétérinaires militaires participent au maintien de la santé de la troupe et des cadres des armées.

Cette participation n'a certes pas exclu la fonction initiale, c'est-à-dire la prophylaxie, le dépistage et le traitement des maladies atteignant les effectifs animaux. Mais ces effectifs se sont profondément modifiés, et leur sens, aussi, a changé.

En dépit des moyens modernes dont disposent les Etats-

Majors, l'aide apportée par les chevaux et les mulets est loin d'être négligeable ; on peut dire qu'elle est, journellement, davantage appréciée en maintes circonstances. Le rôle des chiens, dévoués compagnons et actifs défenseurs, apparaît capital en de nombreuses occasions car, là encore, les combats ne revêtent pas toujours les formes spectaculaires qui sembleraient mieux correspondre à notre temps. Or, la cynotechnie est un art difficile, le dressage est complexe et demande un bon équilibre organique malheureusement précaire. Enfin, les liaisons, par fil et sans fil, n'ont pas permis de supprimer l'emploi judicieux des fidèles messagers de l'air.

La motorisation, malgré les retours à la sagesse imposés par des situations particulières, a fait ressortir et a permis d'utiliser complètement toutes les possibilités offertes par la formation professionnelle de ceux que l'on a pu croire uniquement destinés à exercer la médecine des animaux, et dont la disparition fut inconsidérément proposée pour faire écho à cette boutade qui se croyait sentence : « L'Armée n'a plus de chevaux, elle n'a plus besoin de Vétérinaires ».

Or, comme nous le rappelions il y a un instant, l'acte médical lui-même s'est orienté vers la protection de l'homme, en considérant les dangers pour nos semblables des affections des équidés, des chiens, des oiseaux : les encéphalites, les rickettsioses, la toxoplasmose, les leptopiroses, les affections parasitaires, les salmonelloses, l'ornithose, de nombreuses affections virales, tout ceci en négligeant ce qui, plus classique, est connu de tous.

Etude des ultra-virus, par cultures et inoculations, en liaison avec le Service de Santé ; travaux sur les modifications de la formule sanguine sous l'action des radiations ; mise au point de techniques d'Hémocultures ; précisons en vue de l'identification des espèces à partir de préparations organiques, avec extension du procédé en médecine légale : cet aperçu situe brièvement la position du laboratoire militaire de recherches vétérinaires.

Puis, nos confrères, sous l'autorité incontestée de notre Collègue M. le Vétérinaire Général GUILLOT, et grâce au Centre d'instruction du Service Vétérinaire de l'Armée, à Compiègne, chargé de compléter la formation de tous les jeunes vétérinaires d'active et de réserve, ont su s'adapter rapidement à des tâches nouvelles, perfectionnant leurs capacités en vue notamment du contrôle qualitatif, hygiénique et sanitaire de toutes les den-

rées d'origine animale, intéressant également les conserves végétales, destinées à l'alimentation de la troupe et des cadres.

Des précurseurs avaient tracé la voie. Est-il besoin de parler de l'œuvre accomplie par le Laboratoire de Microbiologie de l'Inspection technique des Subsistances ? de ses travaux, relatifs en particulier aux conserves, et dont l'hygiène et l'industrie ont amplement bénéficié. Le célèbre bœuf assaisonné de l'autre guerre, dont on trouverait des traces sur les cinq continents, a tenu sa qualité hygiénique et sa valeur nutritive de la collaboration et de la surveillance vétérinaires.

Les temps ont changé, l'œuvre s'est poursuivie. Nous ne craignons pas d'affirmer que, malgré les apparences, la participation vétérinaire s'est encore accrue. Peut-on nier son rôle au cours des dernières années, concernant le nouveau mode d'alimentation et aboutissant à la préparation des rations conditionnées pour répondre aux différents besoins ? Autrefois, le troupeau de bétail formait la base du ravitaillement des armées en campagne ; aujourd'hui, l'élaboration des rations et leur distribution s'effectuent en temps de paix comme en temps de guerre, et l'on imagine aisément les considérations multiples auxquelles il faut s'attacher pour aboutir à une alimentation rationnelle, et les bases biologiques expérimentales qu'il convient d'établir à cet effet.

Et le flambeau est toujours solidement tenu : perfectionnement des méthodes du contrôle bactériologique — barèmes de stérilisation — dosage biologique des vitamines — recherches sur de nouveaux moyens de conservation des aliments — étude critique d'expérimentations réalisées hors de nos frontières — investigations particulières indépendamment des contrôles journaliers. Cette rapide énumération est tout un programme que la modestie de ses promoteurs et exécutants tend dangereusement à minimiser. Nous savons bien qu'il suffit à ceux-ci d'être utiles. Toutefois, dans l'intérêt du but poursuivi, et sans aucune prétention personnelle, il ne faudrait pas craindre d'exposer clairement des résultats concrets, des hypothèses fondées, des propositions constructives. C'est là un bon moyen de protéger une organisation efficace, de la maintenir et de la développer. Au milieu de tant de voix inutiles, le silence est coupable.

A l'abri du Laboratoire central, les contrôles irradiant et s'exercent aux stades de la distribution et de la consommation ;

ils s'étendent à ces stades en partant de la production dans le cas des viandes fraîches ou conservées, par la visite et l'inspection des animaux sur pied et celles des carcasses et abats, pour être complétées par la surveillance des opérations d'abattage et de fabrication, des conditions de transport et de stockage.

Le lait, les œufs, les produits laitiers, les poissons et mollusques font maintenant l'objet des soins attentifs et ceci est parfaitement justifié si l'on veut bien tenir compte de la valeur nutritive de ces produits et des accidents dont ils peuvent être rendus responsables par suite de leur contamination.

Ajoutons que les Vétérinaires militaires sont en outre officiellement qualifiés pour rechercher et constater les fraudes et falsifications.

La liste n'est pas close pour autant.

Le Service Vétérinaire participe naturellement aux fabrications de produits biologiques et en particulier à celles de sérums et plasmas. Nous lui devons à ce sujet d'intéressantes études sur la préparation des Gamma-globulines d'origine animale, sur la désépécification des sérums animaux, la lyophilisation des virus. Il contrôle la préparation des hétéro-greffes, en perfectionne les techniques de prélèvement, et réalise toute l'expérimentation les concernant, sur petits et grands animaux ; il intervient utilement au Centre de transfusion et de réanimation. La banque d'os, de sang et de divers tissus a requis sa collaboration. Pour tout cela, sont exploitées de profondes connaissances, en physiologie et en pharmacodynamie, sont utilisées des modalités techniques délicates, sont observées des pratiques cliniques, en un tout homogène, et qui doit être tel pour se révéler valable.

L'élevage et l'entretien des animaux d'expérience, pour son propre service et celui de ses collègues médecins, constituent une autre branche d'activité qui requiert beaucoup de compétence si l'on veut pouvoir disposer de sujets sensibles et de race pure.

N'oublions pas non plus les études effectuées il y a vingt ans en prévision de la guerre des gaz. Les laboratoires de recherche du Bouchet avaient dressé un plan efficace de protection des aliments, et les nombreux travaux, poursuivis en cet Etablissement, ont bénéficié et continuent de bénéficier de la contribution de savants confrères.

Aujourd'hui, l'apparition et le rapide développement des

agressifs nucléaires sollicitent au premier titre l'intervention des biologistes.

En collaboration sur le plan général, ou plus particulièrement désignés pour veiller à la salubrité des denrées qu'ils contrôlent habituellement, nos confrères ont, sans tarder, formé des spécialistes et nous ne pouvons passer sous silence la création du déjà réputé Centre de radio-détection et de radio-décontamination, à l'Ecole Militaire, à Paris. Beaucoup, certes, furent surpris d'une semblable initiative, mais l'on reconnut bientôt que les disciples de Bourgelat y étaient à leur place.

Nous ne pouvons mieux faire que de citer quelques phrases extraites de la préface écrite par M. le Vétérinaire Colonel DUMESTE, pour présenter l'ouvrage intitulé « La radio-activité, problèmes biologiques et militaires », rédigé par le Vétérinaire Capitaine GARDEL, chargé du Centre dont il est question :

« Voici tracée une voie nouvelle pour le Service Vétérinaire Militaire qui doit s'engager à fond, tant sont nombreux les problèmes à résoudre s'offrant à sa technicité. Ces problèmes qui dépassent de beaucoup la sauvegarde des animaux — ce qui est déjà un premier objectif valable — atteignent à travers ceux-ci, l'Homme, puisque tout être humain, à de rares exceptions près, se nourrit de produits d'origine animale et que les animaux, qu'ils vivent dans l'air, sur terre ou dans les eaux, sont susceptibles d'être infectés dans leurs tissus, à la suite de l'ingestion de déchets radioactifs dispersés dans la nature, aussi bien à l'occasion de l'emploi militaire des armes atomiques que des contaminations accidentelles du temps de paix. Il va donc s'agir, pour le Vétérinaire militaire, d'active ou de réserve, de détecter les animaux contaminés par des éléments radioactifs, de déceler les viandes, les poissons, le lait... devenus également dangereux, soit sur les lieux d'abattage, de pêche, ou de production, soit dans les centres de distribution ou de stockage ; de découvrir les zones de contamination et de les circonscrire ; d'évaluer le danger et de prendre toutes les mesures de protection utiles ; de conduire les opérations de décontamination... Tout cela en étroite collaboration avec les services de santé. Il va sans dire que cet énoncé succinct d'opérations vitales à mettre en œuvre pour la protection de l'homme n'est point limitatif. A cet aspect purement technique de notre activité de demain, il faut joindre un corollaire de valeur militaire sans doute exploitable sur le plan stratégique, celui de la connaissance par le Commandement, des zones du territoire

infectées et dangereuses, jusqu'alors non décelées, et révélées par les animaux dispersés sur l'ensemble du territoire ».

Le Corps Vétérinaire militaire a le droit d'être fier des tâches accomplies et de celles qu'il poursuit ; il honore sa profession — ce qui est bien ; il contribue à l'avancement des sciences et il sert dignement le Pays — ce qui est beaucoup mieux encore.

Voici quatre ans déjà, nous entendions de M. l'Inspecteur Général CURRASSON, l'éloge de ceux de nos Confrères, ses Collègues qui, ayant choisi de servir Outre-Mer, sont partis en qualité de « coloniaux » et surent rapidement devenir, selon l'expression de M. l'Inspecteur Général LARRAT, des ingénieurs de la production animale. Leurs successeurs, malgré des vicissitudes qui ne sauraient entamer l'œuvre déjà accomplie, continuent la même action bienfaisante.

Nous ne pouvions envisager de reprendre aujourd'hui ce qui, en cette occasion récente, fut dit aussi longuement qu'il convenait et avec tant d'autorité, mais nous avons pensé qu'il était impossible de n'en pas reparler, puisqu'aussi bien il nous est donné de traiter le même sujet sous un autre angle.

Sans qu'il importe de considérer la couleur et la religion de ceux qui l'exercent, l'activité vétérinaire se poursuivra fatalement demain dans ces pays si différents du nôtre, aidant à l'amélioration des conditions d'existence et apportant une contribution directe à l'hygiène publique.

En Afrique, en Asie, en zones tropicales principalement, plus que chez nous, la santé de l'homme est constamment menacée par suite d'influence climatiques très défavorables. Un mal fondamental est la sous-alimentation dont la dominante s'intitule « carence protéïque ».

Le problème est posé.

Deux sources essentielles d'azote : la viande et le lait, sous de multiples formes. Mais les productions animales, dès le stade élémentaire, et bien davantage encore s'il est désiré de les augmenter jusqu'à les rendre suffisantes et si possible excédentaires, sont fonction de l'état sanitaire des troupeaux. Par ailleurs, accroître les ressources d'une région c'est élever le niveau de vie, c'est monter le degré de civilisation.

Le programme est tracé.

Ainsi que le disait LECLAINCHE : « L'élevage sous tous ses aspects et à toutes ses périodes se confond avec l'hygiène, c'est-

à-dire avec la médecine, qu'il s'agisse de la génétique, de l'alimentation et de l'entretien des animaux de toutes espèces, à tous les âges et dans toutes les conditions ».

CURRASSON ajoutait : « Plus vrai encore en région tropicale, en élevage extensif, qu'en Europe, ce judicieux précepte est la base de notre activité. Tout comme en Amérique du Nord et du Sud et en divers autres pays, comme dans les territoires africains autres que les nôtres, on a compris ici que la zooprophylaxie ne se sépare pas de la zootechnie, car la première entraîne inéluctablement la prescription de mesures touchant à la génétique, à la nutrition et à l'hygiène ; l'acte médical n'est pas une fin mais un moyen ».

Et ces deux activités complémentaires ont été logiquement conduites sur deux plans : celui de la recherche et celui des applications.

L'armature est dès maintenant solide.

Pour la recherche vétérinaire et la lutte contre les épizooties, trois Etablissements principaux : Dakar, Farcha au Tchad et Tananarive. Puis des Centres territoriaux, dont l'énumération est inutile, plus spécialement chargés des diagnostics et de la production de vaccin, mais dans lesquels, le cas échéant, des travaux de laboratoire et diverses investigations peuvent être poursuivis. De ces Centres, principaux ou secondaires, d'immunisation et de traitement, irradient les équipes mobiles. Enfin, les postes vétérinaires.

Il ne saurait être question de relater les programmes de travail, encore moins leurs résultats. De l'ensemble, mentionnons cependant : les recherches concernant le virus pestique, l'amélioration des virus-vaccins, la répartition des arthropodes piqueurs et des trypanosomes, le pouvoir préventif et curatif de nouveaux trypanocides, l'inventaire des nématodes et des cestodes, la maladie de Teschen.

Pour la zootechnie, l'organisation est analogue mais les Centres d'application sont, comme il convient, plus nombreux.

Etablissement Fédéral de Bamako-Sotuba, avec ses deux annexes en Côte d'Ivoire et au Sénégal, relayés par de multiples centres régionaux ou territoriaux : Etablissement de Wakwa au Cameroun avec trois sous-stations et une dizaine de stations pépinières ; deux Centres territoriaux à Madagascar avec une quinzaine de stations polyvalentes ou spécialisées.

Centres et Stations englobent les secteurs d'encadrement ou

zones de modernisation. Ils ont pour mission principale d'exploiter les conclusions de travaux effectués dans l'Etablissement Fédéral, en étudiant les conditions d'application sur le terrain des données émanant de cette source ; ce sont à ce titre des stations de multiplication, de vulgarisation et de diffusion ; ils sont également consacrés à la formation de moniteurs d'élevage et au perfectionnement des éleveurs. En outre, des postes de recherche, à des fins locales, peuvent y être installés.

Citons, pour compléter, quelques-uns des sujets de travaux en zootechnie, retenus au cours de l'année passée :

Développement de l'élevage en milieu défavorable — conditions de vie et d'alimentation pour compenser les influences néfastes du climat — exigence en eau dans l'élevage extensif — besoins nutritifs, et rationnement adapté à partir des aliments disponibles sur place, concernant les différentes espèces exploitées — détermination des possibilités de perfectionnement par croisement, et sélection des métis — essais d'élevage industriel — création de centres avicoles — rendement de différentes espèces fourragères, implantation de variétés nouvelles, projets de création de pâturages artificiels.

Tout cela est fort bien, à la mesure des besoins, et digne de la meilleure tradition, généreuse et humanitaire.

L'efficiencce de cette organisation s'explique encore mieux si l'on en retient deux caractéristiques :

D'abord l'action concentrée, relevant du fonctionnement de secteurs pilotes, formant en trois mois des agents autochtones polyvalents, et comportant des points d'attraction, de fixation et de démonstration.

En second lieu, les efforts en vue d'implantations, variables selon les aptitudes régionales, consistant par exemple à établir des races bovines trypano-tolérantes, sous respect de conditions favorisant cette tolérance, au lieu de chercher à détruire, souvent en vain d'ailleurs, les éléments nocifs d'opposition. Ne savons-nous pas, en effet, combien il est dangereux de provoquer des bouleversements aveugles dans les équilibres biologiques, et quel est le prix véritable de victoires initiales plus apparentes que réelles !

Faisant partie d'une exploitation devenant rationnelle, les modalités de commercialisation sont étudiées pour substituer les transports et exportations de viandes et autres produits d'origine animale, à ceux des animaux eux-mêmes, et des projets concernant le chaîne du froid, sont minutieusement examinés.

Nous ne saurions enfin passer sous silence la biologie marine et la technologie des pêches maritimes. L'exploitation des ressources de la mer, par la mise au point de méthodes commerciales et de techniques favorables et par l'élaboration d'une réglementation prudente visant les protections nécessaires, font justement l'objet de recherches et d'études critiques dans un certain nombre de stations, en Afrique, à Madagascar et même en Polynésie.

Digne de ses pionniers, dont les souffrances et les sacrifices nous n'ont pas été consentis en vain, le Service Vétérinaire de l'élevage et des industries animales persévère sur la bonne route, prestigieux témoin de la présence française.

Si les frontières géographiques continuent d'avoir de regrettables effets, il est réconfortant de constater qu'elles entravent cependant de moins en moins la solution de certains problèmes. L'Office International des Epizooties en est un témoignage.

Créé le 25 janvier 1924, à l'initiative de E. LECLAINCHE, groupant aujourd'hui 63 Etats, il a pour objet principal : de provoquer et de coordonner toute recherche ou expérience intéressant la pathologie ou la prophylaxie des maladies infectieuses du bétail, de recueillir et de porter à la connaissance des Gouvernements et de leurs Services Sanitaires les faits et documents d'intérêt général, concernant la marche des maladies épizootiques et les moyens employés pour les combattre, d'étudier les projets d'accords internationaux relatifs à la police sanitaire des animaux et de mettre à la disposition des Gouvernements signataires de ces accords, les moyens d'en contrôler l'exécution.

Cet énoncé n'a pas besoin de commentaires.

D'autres Organismes analogues, réunissant des pays plus étroitement associés par des préoccupations locales communes, ont vu le jour. D'autres enfin, à vocation également internationale, ont fait craindre un moment de néfastes rivalités. Mais l'Office a fait ses preuves : enquêtes approfondies, informations rapides, rapports d'actualité, bases concrètes pour l'unification des réglementations, propositions de mesures urgentes et de plans à effets durables, efforts en vue d'un langage commun visant en particulier la terminologie, projets d'intervention directe à des pays souffrant des mêmes maux, défense des régions indemnes vis à vis de tel ou tel fléau, tout cela en raison d'une solidarité indispensable à la vie en commun.

Ce n'est pas diminuer l'ampleur des résultats déjà atteints que

souhaiter des liaisons toujours plus étroites entre l'Office international des épizooties, véritable plaque tournante, et les divers Centres évoqués, car l'effet des mesures pouvant être prises dépend évidemment de la rapidité avec laquelle elles peuvent être communiquées, coordonnées et appliquées.

Tout ceci pose en même temps la nécessité de services vétérinaires bien organisés dans chacun des pays membres et disposant d'un personnel et de moyens d'action appropriés. C'est là l'inéluctable condition pour répondre aux exigences que nous venons d'esquisser en vue d'augmenter le bien-être de l'humanité.

La précédente séance solennelle de notre Compagnie permettait à notre Collègue M. le Docteur H. VELU, dans un magnifique exposé dont la forme le disputait au fond, de montrer le rôle des Vétérinaires dans le progrès médical au XX^e Siècle.

« Nous pouvons être fiers, comme au XIX^e Siècle, a-t-il dit, de compter dans nos rangs des savants authentiques et des précurseurs, phalange importante à laquelle nous sommes redevables d'un bilan très enviable, dont les travaux en physiologie, en pathologie, en immunologie, en thérapeutique, en mycologie, ont ensemble servi l'hygiène publique, parfois de façon éclatante, d'autres fois de manière ignorée ».

De ce bilan imposant, nous ne pouvons aujourd'hui, que détacher deux titres étincelants : les ANATOXINES de G. RAMON, le B.C.G. de CALMETTE et GUÉRIN.

Par contre, nous devons souligner la portée et l'efficacité des travaux poursuivis par de nombreux Vétérinaires au sein d'équipes médicales, ou en étroite liaison avec la médecine humaine : production de sérums et vaccins, expérimentation animale, recherches en pathologie, indispensables à la lutte contre certaines zoonoses, coordination de mesures prophylactiques. L'estime dont jouissent nos Confrères dans des Centres tels que les Instituts Pasteur, est, de leur fructueuse coopération, le meilleur témoignage.

Enfin, la participation vétérinaire aux Conseils d'hygiène et à d'autres doctes Assemblées, nous paraît également favorable, et, s'il serait pour nous délicat de le prétendre, nous sommes en tout cas certain que cette participation est pour les Vétérinaires eux-mêmes qui ont l'honneur d'y être appelés, une source de grands profits, car elle leur permet des contacts précieux et des informations pertinentes, extrêmement utiles à leurs activités habituelles développées en faveur de la Santé publique.

Monsieur le Ministre,

Mesdames, Messieurs,

Nous n'avons peut-être pas, aussi nettement et avec autant de force qu'il eût fallu, réussi à faire apprécier la somme et la qualité des apports de la médecine vétérinaire à l'hygiène publique. Malgré l'éloquence des faits, la difficulté de la tâche que nous avons, imprudemment sans doute, mais avec joie et avec foi, acceptée, est heureusement apparente.

Il nous reste maintenant pour conclure, à vous représenter que, si ce qui a été accompli et ce qui se poursuit jour par jour sont à l'honneur de nos disciplines et pour le bien de la collectivité, ce qui est possible demain n'est pas d'un moindre intérêt.

Sans avoir l'intention d'esquisser seulement un programme, reconnaissons que quelques questions plus importantes ou plus actuelles que d'autres s'imposent à nous aujourd'hui.

L'alimentation animale sera facilement notre premier sujet.

Ainsi que le rappelait ⁽¹⁾ le Professeur R. FERRANDO « elle conditionne en grande partie la réussite d'un élevage et d'une prophylaxie » et « bien nourrir, c'est déjà protéger ».

Pasteur, le premier, insista sur le rôle du terrain en pathologie infectieuse.

On admettra sans peine que « l'équilibre de la ration repose sur des données physiologiques » et que « pour lutter contre les maladies de la civilisation qui se répandent dans les exploitations, la connaissance approfondie de la pathologie générale doit aider solidement celles de la nutrition et de l'alimentation ». Ajoutons, sans surprendre, que « l'aliment de complément, le mélange minéral ou le plus souvent les deux à la fois, doivent pour être efficaces, se trouver en fonction des besoins et de la constitution des animaux ».

Il y a plus. Facteur de rendement, l'alimentation est également facteur de qualité. Il s'agit en fin de compte de nourrir l'espèce humaine caractérisée en ce temps par une explosion démographique sans précédent, et de la nourrir sainement.

(1) Congrès National Vétérinaire. Reims, septembre 1957.

Au cours d'une Conférence récemment prononcée (1) le Professeur R. VUILLAUME, Chef des Services Vétérinaires au Ministère de l'Agriculture, pouvait dire : « Dans l'évaluation d'une ration, on a trop souvent coutume de n'envisager que le rapport entre la quantité de produits obtenue et le montant de la dépense alimentaire pendant un temps donné : toute idée de qualité est laissée de côté ; or, celle-ci comporte deux aspects : l'aspect gustatif et l'aspect sanitaire », et il continuait : « La qualité gustative peut influencer le comportement du consommateur et cela n'est pas négligeable. La qualité sanitaire semble d'emblée plus importante encore ; l'alimentation animale doit viser en premier lieu à ne pas rendre le sujet plus réceptif aux affections parasitaires ou infectieuses. Certains produits chimiques additionnés à la ration sont, par ailleurs, capables de provoquer des troubles et deux exemples devenus banaux, illustrent cette réflexion : l'inclusion de comprimés d'œstrogènes synthétiques en vue du chaponnage — l'emploi de composés d'antimoine par les producteurs de foie gras ». Puis, le conférencier rappelait que la leucémie des poules était observée beaucoup plus fréquemment en élevage intensif qu'en élevage fermier.

Appelons encore l'attention sur les « adjuvants », inconsidérément répandus et maniés sans discernement : hormones, vitamines, antibiotiques, contre lesquels des mesures de protection sont nécessaires.

Nous ajouterons qu'en diététique infantile, des observations cliniques révèlent que la digestibilité du lait dépend, en partie, à taux égal, de la qualité de ses matières grasses, cette qualité différant selon le rationnement de la vache laitière. Faut-il parler des viandes présentant des odeurs et saveurs normales ? des œufs accusés de plus en plus de provoquer des intoxications ou, couramment, des intolérances, et appelés ainsi à devenir, vraisemblablement bientôt, l'aliment suspect N° 1 ? Jusqu'où ira l'aveuglement ?

Il n'est pas besoin, nous semble-t-il, d'insister davantage pour apprécier de quelle ampleur et de quelle utilité pourrait être dans les jours à venir, le rôle des « biologistes économistes », selon l'expression de FERRANDO, que sont les Vétérinaires, dans ce domaine de l'alimentation, facteur important de l'équilibre physiologique.

(1) *Société de Zootechnie du Maroc*, Rabat, 23 avril 1958.

À la source des activités productrices : la Recherche.

Que de travaux de laboratoire paraissant éloignés des faits se révèlent rapidement profitables aux réalisations désirées dans la pratique ! Nous évoquons ici, un instant, la Recherche indépendante et spécialisée, sans relation directe avec telle fonction ou tel service.

Il apparaît alors que des progrès plus rapides seraient vraisemblablement constatés si quelques-uns des principes qui la gouvernent se situaient plus près de la vérité. Nous avons, en effet, pu lire, dans un rapport hautement qualifié ⁽¹⁾, que la production animale comportait pour la recherche deux domaines : d'une part, la recherche zootechnique, étroitement liée à la recherche agromomique, qui applique à l'animal sain les données des sciences fondamentales (génétique, physiologie de la nutrition, de la production et du développement) en tenant compte des conditions de l'économie agricole (problèmes relatifs aux pâturages, aux plantes fourragères, aux élevages industriels) et, d'autre part, la Recherche vétérinaire plus spécialement axée sur la pathologie animale.

Nous craignons que cette séparation soit peu fondée, et ce qui est pis, qu'elle soit néfaste ; la culture vétérinaire a pour assise la physiologie ; or, la génétique en appelle directement de cette science. Ne doit-on pas reconnaître aussi qu'aucune entreprise zootechnique n'est viable sans une base sanitaire ? et les preuves ne nous manquent pas à cet égard. Enfin, est-il à démontrer qu'un nutritionniste qualifié est nécessairement d'abord un biologiste ? Il est tout aussi valable d'affirmer que les problèmes agrologiques conditionnent également l'élevage.

La radio-biologie est une science récente qui sollicite très vivement l'attention des différents Services Vétérinaires, puisqu'ils sont chargés de veiller à la santé des animaux et à la salubrité des aliments que ceux-ci nous fournissent, et, ce faisant, ou plus directement encore, de protéger l'espèce humaine.

Les contaminations radioactives ont des sources de plus en plus nombreuses car la dissémination des éléments nocifs s'accroît dangereusement. Leur mode d'action peut être l'irradiation externe des êtres vivants, mais l'irradiation interne est beaucoup

(1) Rapport de M. LONGCHAMBON, Président du Conseil Supérieur de la Recherche scientifique et du Progrès technique (1957).

plus insidieuse. Cette dernière peut être due à l'absorption par les végétaux ou les animaux, de radio-éléments qui, du fait de leur métabolisme, sont susceptibles de se fixer et de s'accumuler dans les tissus en y provoquant de graves désordres. La viande et davantage le lait, peuvent contenir une radio-activité artificielle non négligeable. D'autre part, le traitement de ces aliments, dans un but de stérilisation ou de simple conservation, est à même de les modifier en des sens contraires au but poursuivi ; et, dans le cas où l'on n'a pas à craindre de radio-activité induite, les transformations subies par les constituants, protides et lipides, sont capables de méfaits.

Nous venons de connaître, après l'accident de Chalk-River, au Canada, celui de Windscale en Grande-Bretagne, dont le public fut fort ému. Nous mesurons mieux à cette occasion, la nécessité de méthodes de diagnostic, de traitement, de décontamination. Au lieu que le lait, dans le cas en question, fût détruit pendant trois semaines, dans toute l'étendue de la région considérée, il eut été possible d'en faire du beurre et de le stocker au froid jusqu'à décroissance du radio-élément intervenu ⁽¹⁾ ; le lait écrémé aurait pu nourrir des porcs. De plus, les bovins atteints auraient pu être consommés sans danger, après un délai. Ainsi, la santé publique aurait été protégée, l'affolement sans objet, et des pertes matérielles évitées, si l'avis de biologistes avertis avait été sollicité.

Un aliment contaminé est dangereux mais il ne doit pas fatalement être considéré comme perdu.

Vigilance raisonnée, même si le péril n'est pas immédiat ; connaissance des mesures de protection efficaces sans nuire inutilement à l'économie : n'est-ce pas là un chapitre nouveau de l'Hygiène publique vétérinaire !

Nous pourrions développer aisément. Le problème énergétique domine le Monde ; le danger radio-actif menace la flore et la faune, et les fonds fluviaux ou marins ne sont pas à l'abri.

Les applications de l'énergie nucléaire ont déjà et auront de plus en plus en biologie des conséquences dont l'importance égale la complexité. Pour bénéficier de ses bienfaits, il nous faut, comme l'a écrit M. le Vétérinaire Colonel BOCCQUET, Conseiller technique du Service national de la protection civile, « nous

(1) En l'occurrence, le radio-iode 131, dont la période est de 8 jours.

joindre aux chercheurs et techniciens des diverses disciplines, surtout biologiques, pour participer à la mobilisation scientifique, devenue indispensable, et au sein de laquelle le rôle de la médecine vétérinaire apparaît considérable ».

Mais l'hygiéniste voit s'élargir l'horizon. Les bases économiques de la Santé publique vont progressivement s'étendre.

Déjà, et de tout temps, l'hygiéniste, qui s'est proposé de faire œuvre utile, a dû tenir compte des obligations matérielles de la vie sans lesquelles l'hygiène n'aurait plus elle-même ni raison d'être ni possibilité d'exister.

Son action grandit, et des individus, des groupements, des nations, risquent de l'apprendre à leurs dépens.

Le Marché Commun est proche, l'exportation demeurera vitale, et la valorisation de nos ressources agricoles est en jeu.

Or, si l'état de santé du troupeau conditionne pour partie la rentabilité de son exploitation, la qualité sanitaire des produits représente un des éléments, et non le moindre, de conquête et de maintien des marchés.

La fièvre aphteuse, la peste aviaire n'ont-elles pas fermé des frontières ? Nos produits laitiers ne sont-ils pas menacés ? Les œufs français pourront-ils répondre aux offres de l'étranger ?

Protéger la santé publique, c'est en même temps servir l'économie nationale ; il n'est pas de cause plus facile à défendre.

Il ne devrait pas non plus pouvoir se dresser d'obstacle infranchissable pour interdire à la médecine vétérinaire, dans une conception adaptée aux circonstances, d'augmenter, comme il nous semble désirable, ses apports à cette cause.

Il nous appartient, en premier lieu, de procéder à des réformes, en vue d'accroître nos aptitudes et de développer nos possibilités d'intervention, afin de pouvoir satisfaire pleinement aux demandes. Nous sommes au Carrefour.

Si grand que soit le passé, c'est le présent qu'il faut vivre, et c'est devant soi qu'il faut regarder.

L'avenir est à ceux qui sauront, qui voudront, qui feront.